**Atelier « Terrains »**

Équipe enseignante : Victor Brunfaut, Andrea Aragone, Gery Leloutre

**Thématique de l’atelier**

L’atelier Terrains se présente dans la continuité de l’atelier Terrains d’Architecture, en lien avec les centres de recherche HABITER et LoUIsE, le module de Questions d’Architecture ADP (Architecture-Développement-Patrimoine), et le Master de spécialisation en urbanisme de l’ULB. Le nom Terrains renvoie à la vocation de l’atelier de s’intéresser au projet d’architecture (et, par extension, d’urbanisme) comme partie intégrante d’un processus situé de transformation. Le terme « terrain » renvoie tant aux éléments physiques (sol, climat, végétation) qu’anthropiques (culturels, sociaux) propres au territoire étudié (chaque terrain est un monde, lui-même composé d’autant de mondes).

L’atelier s’intéresse au terrain urbanisé, considérant l’urbanisation comme phénomène et fait accompli. Le processus d’urbanisation s’inscrit dans la longue durée du territoire, suivant des logiques formelles et sociales qui le structurent (Braudel, 1969). Le projet d’architecture s’y insère comme maillon d’un processus d’aménagement de l’urbanisation, c’est-à-dire comme réponse à une série de problèmes que, telle qu’elle se présente, l’urbanisation induit et n’internalise pas – le non choix de la mobilité automobile, la menace sur la biodiversité, l’exclusion sociale, la pauvreté de l’espace public, etc. Aménager l’urbanisation signifie pour nous de travailler l’urbanisation pour ce qu’elle est, et d’envisager sa transformation par elle-même, par ses dynamiques propres de fabrication.

Le travail s’attachera à ce titre à lire ces logiques de fabrication du territoire, qui relèvent souvent de ce que Secchi appelle « rationalités minimales », ou des formes d’organisation. Cette lecture est un travail dense de description. Une description est un acte de décomposition de la complexité du réel en formes et matériaux urbains (Viganò, 1999) qui les caractérisent ces « rationalités minimales », pour asseoir le projet de transformation future. Cette lecture synchronique s’appuiera sur une lecture diachronique (Corboz, 2001) : les éléments du passé y seront considérés dans la mesure où ils existent au présent et définissent le territoire comme un artefact, composé de couches. Suivant cette hypothèse :

« *Le passé n’existe pas ; tout est simultané dans notre culture : seul le présent existe, dans la représentation que nous nous faisons du passé et dans l’intuition du futur (…) Chacun d’entre nous est au centre d’une merveilleuse légende ; tout le passé que nous connaissons (et que, donc, nous vivons, dans notre présent), tout le présent que nous connaissons (et que, donc, nous vivons), tout le futur dont nous avons l’intuition et que nous préparons (et que, donc, nous vivons : œuvrer ne se fait que pour le futur) sont simultanés dans notre connaissance : ils n’existent que parce que nous existons.* » (Giò Ponti, 1957).

En paraphrasant : seul le présent existe. Le passé qui existe dans le présent, le futur qui existe dans le présent, existent. Ce qui n’existe pas dans le présent, parce que nous ne le faisons pas exister, n’existe pas, ce qui ne veut pas dire qu’il n’existerait pas pour d’autres : nous (au sens large) opérons des choix, faisons exister des choses – fragments/systèmes/projets territoriaux. C’est dans ce choix fondamental de faire apparaître de manière réfléchie et assumée certaines choses et pas d’autres que se situe une dimension fondamentale de projet dans le travail de description. Dès lors, l’atelier répond à une volonté de perpétuer une pratique de projet situé à la frontière des disciplines de l’architecture et de l’urbanisme, mêlant enseignement et recherche. Par cette articulation des dynamiques de travail et des échelles, l’atelier est également vu comme un lieu interdisciplinaire, ou le travail de description, objet du premier quadrimestre, débouchera sur une problématisation et une scénarisation. En fin, le second quadrimestre s’attachera à développer un projet personnel d’architecture.

**Projet pédagogique**

L’atelier est un atelier vertical, qui rassemble des étudiants de BA3, MA1 et MA2. Au cours du premier quadrimestre, il est développé en parallèle avec les activités du Master de spécialisation en urbanisme. L’atelier fonde sa méthodologie sur l’expérience développée ces dernières années dans l’atelier Terrains permettant de travailler avec les étudiant.e.s pour déboucher sur des projets à la fois individuels et en groupe. Cette méthode permet de combiner un apprentissage collectif, avec une évaluation individuelle adaptée au niveau d’étude.

L’enseignement se développe sur l’année, et porte sur un territoire spécifique par an. La première partie de l’année (Q1) est consacrée à une exploration analytique (travail de description), qui débouche sur une problématisation/scénarisation. Les scenarii identifiés sont ensuite explorés par le projet d’architecture au second quadrimestre, débouchant sur un projet dont différentes parties sont explorées par les étudiant.e.s. La méthode de travail par la description du territoire suit en réalité un agenda précis de questions qui mènent progressivement à l’élaboration du projet d’architecture. Cela a pour conséquence que le travail d’atelier permet d’articuler progressivement le travail de groupe vers le travail personnel.

Le cours d’atelier de projet visera à l’acquisition par les étudiant.e.s des moyens et compétences de l’architecte (principalement : le dessin, la capacité de penser l’espace, la «synthèse architecturale», mais aussi la capacité d’argumentation), mais au-delà, à offrir aux étudiant.e.s un lieu où penser leur rôle – d’étudiant.e en architecture et de futur architecte ou urbaniste. L’accent est mis sur la dimension collective de production de l’architecture, que ce soit au sein de l’atelier (le travail de groupe et la co-production sont favorisés) ou dans le rapport à la commande (prise en compte de la dimension collective de l’acte architectural).

Les compétences visées sont dès lors, outre celles de la conception architecturale (dimensionnement, capacité de travail aux différentes échelles du projet, maniement des éléments programmatiques, dessin, maquette, maniement des références architecturales…), celles liées à la compréhension et à la prise en compte de la spécificité des situations. Le projet est « situé » dans le temps et l’espace, il s’inscrit dans un processus, dans un contexte culturel précis, porté par des acteurs spécifiques qui sont eux aussi « situés » : ils ont leur bagage, leurs attentes, leurs « expertises ». L’atelier travaillant sur l’idée qu’un territoire se fabrique, il visera à l’acquisition par les étudiants de la capacité d’identifier les logiques de transformation à l’œuvre dans ce territoire, en s’appuyant sur les notions de modèle, de norme, de « rationalité minimale » (Secchi), d’imaginaires…, toutes notions qui structurent et orientent l’action des différents intervenants, qu’ils soient architectes ou urbanistes, politiciens, habitants ou usagers.

L’atelier accorde une grande importance aux aspects relatifs à la description et à la représentation, notamment cartographique.

**Organisation de l’année**

L’atelier se développera sur les deux quadrimestres considérés en continuité, le premier quadrimestre étant consacré à une approche analytique, le second constituant un approfondissement par le projet. Des apports théoriques sont organisés, notamment sur la question de la description et de ses politiques (de ce que les outils qu’elle mobilise permettent et/ou omettent).

**Objectifs du cours**

Le cours d’atelier de projet Terrains vise à l’acquisition par les étudiant.e.s des moyens de l’architecte (principalement : le dessin, la capacité de penser l’espace, la «synthèse architecturale»), mais au-delà, à offrir aux étudiant.e.s un lieu où penser leur rôle – d’étudiant.e en architecture et de futur architecte. L’accent est mis sur la dimension collective de production de l’architecture, que ce soit au sein de l’atelier (le travail de groupe et la co-production sont favorisés) ou dans le rapport à la commande (prise en compte de la dimension collective de l’acte architectural).

Les compétences visées sont dès lors, outre celles de la conception architecturale (dimensionnement, capacité de travail aux différentes échelles du projet, maniement des éléments programmatiques, dessin, maquette, maniement des références architecturales…), celles liées à la compréhension et à la prise en compte de la spécificité des situations : le projet est « situé » dans le temps et l’espace (il s’inscrit dans un processus, dans un contexte culturel précis, porté par des acteurs spécifiques qui sont eux aussi « situés » : ils ont leur bagage, leurs attentes, leurs «expertises»).

**Méthodologie**

L’atelier est un atelier vertical, regroupant des étudiants de BA3, MA1 et MA2. L’atelier propose une pratique de travail collectif, en parallèle à les activités du Master de spécialisation en urbanisme pendant le premier quadrimestre.

Les activités d’apprentissage sont de deux types :

1. Atelier (pratique du projet d’architecture)

2. Cours et travaux pratiques

Ces activités intègrent des apports théoriques (exposés et conférences) et pratiques (travail de terrain).

**Bibliographie et lectures recommandées**

Alexander, C., Ishikawa, S. & Silverstein, M. (1977) *A Pattern Language*, Oxford, Oxford University Press

Braudel, F. (1969, article paru en 1958) *Histoire et sciences sociales : la longue durée*, in *Ecrits sur l’histoire*, Paris, Flammarion

Brunfaut, V., Nicolaï, Q., Tassi, S. (2007) *Radioxokon: Compte rendu des journées d’études à Porto-Novo du 18 au 21 septembre 2017* in *Clara Architecture/Recherche n°6*

Corboz, A. (2001, parution originale 1983) *Le Territoire comme palimpseste et autres essais*, Paris, Les Éditions de l’Imprimeur

Grosjean, B. (2010) *Urbanisation sans urbanisme : une histoire de la ville diffuse*, Wavre, Mardaga

Haraway, D. J. (2020) *Vivre avec le trouble*, Vaulx-en-Velin, Les Éditions des Mondes à faire

Leloutre, G. (2019) *Tracer les contours de la transformation moderne de Bruxelles*, in Viganò, P., Mantziaras, P. (dir.), *Racines modernes de la ville contemporaine. Distances et fromes de résilience*, Genève, Metispress

Leloutre, G. (2018) *Décrire pour agir. De la nécessité de problématiser le territoire de la ville congolaise*, in Mantziaras, P., & Viganò, P. (Eds), *Urbanisme de l’espoir. Projeter des horizons d’attente*, Genèves, Metispress

Leloutre, G. (2017) *Le patrimoine du projet* in J.-L. Genard & J. le Maire (Eds), *Enjeux patrimoniaux en contexte postcolonial. Patrimoine et développement en République Démocratique du Congo,* Paris, L’Harmattan

Lynch, K. (1960) *The image of the city*, Cambridge Massachusetts, The MIT Press

Ponti, G. (1957) *Amate l’architettura*, Genova, Vitale e Ghianda

Rossi, A. (1978) *L’architettura della città*, Milano, Il saggiatore

Secchi B. (1989) *Un progetto per l’urbanistica*, Torino, Einaudi

Secchi, B. (2009) *La ville du vingtième siècle*, Paris, Editions Recherche

Tschumi, B. (1994) *The Manhattan Transcripts*, Charlottesville, Academy Editions

Ungers, O.M., Koolhaas, R., Riemann, P., Kollhoff, H., Ovaska, A. (1978) *Cities within cities*. In *Lotus 19*

Viganò, P. (1999) La città elementare, Torino, Einaudi

**Critères d’évaluation**

L’évaluation se fait principalement sur la base de présentation de documents graphiques et maquettes, lors de jurys ouverts ou non à des personnes extérieures à l’atelier. Une partie de l’évaluation, de type continue, porte sur l’implication de l’étudiant.e dans les activités collectives, et sur sa capacité à intégrer les critiques. L’atelier favorise l’autonomie des étudiant.e.s, et leur capacité au travail collectif. Le travail collectif impliquant des étudiant.e.s de niveaux différents (principe de l’atelier dit "vertical"), l’évaluation de chaque étudiant.e intègrera les compétences spécifiques à son niveau d’étude.

**Construction de la cote**

Pondération des différentes activités : 50% en évaluation continue (activités développées en atelier), 50% au jury final.